

Enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens (TrACSS)

Note d'orientation accompagnant l'enquête TrACSS 2023 (7.0)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



ONU
programme pour
l'environnement



Organisation
mondiale de la Santé



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Table des matières

Objet du présent document.....	3
Qu'est-ce que l'enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) ?.....	3
Quel est l'objet de l'enquête TrACSS?	3
Comment le questionnaire est-il élaboré ?	4
Comment l'enquête TrACSS est-elle conçue ?.....	4
Combien de cycles de recueil de données ont déjà été réalisés ?	4
Où puis-je trouver les résultats des précédents cycles ?.....	4
Comment ces données sont-elles utilisées ?	5
Ce suivi mondial va-t-il être reconduit ?	6
Conception et contenu du questionnaire	6
La structure du questionnaire est-elle en lien avec le Plan d'action mondial pour combattre la RAM ?	6
La RAM étant un enjeu multisectoriel, le questionnaire aborde-t-il la question dans l'ensemble des secteurs ?	6
Comment différencier les questions par secteur ?.....	6
Comment sont définis les secteurs ?	6
Des liens sont-ils proposés vers des ressources et des orientations publiées par la FAO, l'OMSA, l'OMS et le PNUE pour les différents domaines de mise en œuvre ?	7
Quelle est la structure du questionnaire de suivi ?	7
Répondre au questionnaire du septième cycle de l'enquête TrACSS.....	8
Quelle est la date limite pour soumettre la réponse au questionnaire ?.....	8
Comment soumettre la réponse au questionnaire national ?.....	9
Quel est le processus recommandé pour remplir le questionnaire de suivi sur la RAM ?.....	9
Le questionnaire a-t-il évolué depuis l'année dernière ? Si oui, de quelle manière ?.....	9
Quelle est l'échelle d'évaluation utilisée dans la plupart des questions ?	10
En cas de doute, comment choisir entre deux niveaux ?	10
Comment répondre aux questions si les informations disponibles sont insuffisantes ?	11
Est-il possible de modifier les réponses après avoir soumis la réponse nationale au questionnaire ?..	11

Objet du présent document

Le présent document accompagne le septième cycle (2023) de l'enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) et donne des orientations aux pays pour remplir le questionnaire et soumettre leur réponse. L'intitulé de l'enquête a été modifié en 2022 : on ne parle plus d'une enquête « tripartite » d'autoévaluation nationale, mais d'une enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la RAM. Il s'agit ainsi de tenir compte de l'intégration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au sein de l'Alliance quadripartite (qui englobe donc désormais la FAO, l'OMSA, l'OMS et le PNUE).

Qu'est-ce que l'enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) ?

Le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (RAM)¹ a été adopté en 2015 par tous les pays, par l'intermédiaire de décisions de l'Assemblée mondiale de la Santé, de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE).² Il a par la suite été approuvé par les chefs d'État lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016.³

L'Alliance tripartite (OMS, FAO et OMSA) a élaboré un cadre mondial pour le suivi et l'évaluation du Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens.⁴ En mars 2022, le PNUE a officiellement rejoint l'Alliance, devenue Alliance quadripartite, en vue d'accélérer la stratégie coordonnée de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, y compris en matière de suivi et d'évaluation. L'enquête d'autoévaluation nationale sur le suivi de la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) présentée dans cette note d'orientation est une composante de ce cadre mondial de suivi et d'évaluation **portant spécifiquement sur le suivi de la mise en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre la RAM.**

Quel est l'objet de l'enquête TrACSS?

L'objet de l'enquête TrACSS et de cet exercice de suivi est de passer en revue les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des mesures clés de lutte contre la RAM au niveau national et d'en faire une synthèse en vue de l'établissement de rapports annuels au niveau mondial. **Ils visent également à encourager un examen national, par un groupe de coordination multisectoriel, des progrès accomplis par les pays et à déterminer les priorités pour les prochaines étapes.** Les réponses fournies par les pays serviront aussi à orienter les mesures de suivi et à déterminer les domaines dans lesquels un soutien et une assistance technique de l'Alliance quadripartite sont nécessaires.

¹ OMS, 2016, <https://www.who.int/fr/publications-detail/9789241509763>. Le Plan d'action mondial a été élaboré par l'OMS, avec le soutien de la FAO et de l'OIE.

² Voir la résolution WHA68.7 de l'Assemblée mondiale de la Santé, mai 2015 ; la résolution 4/2015 de la Conférence de la FAO, juin 2015 (<https://www.fao.org/3/mo153f/mo153f.pdf>) ; et la résolution N° 26 de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE, mai 2015 (http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/F_RESO_AMR_2015.pdf).

³ Voir la Déclaration politique issue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens, 21 septembre 2016, à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/310/66/PDF/N1631066.pdf?OpenElement>.

⁴ <https://apps.who.int/iris/handle/10665/325006>.

Comment le questionnaire est-il élaboré ?

Le questionnaire a été élaboré conjointement par l'Alliance quadripartite, en étroite collaboration avec les bureaux régionaux et les unités techniques responsables des différents domaines de la lutte contre la RAM.

Comment l'enquête TrACSS est-elle conçue ?

L'enquête TrACSS est une enquête multisectorielle qui vise à suivre les progrès de la mise en œuvre du plan d'action national dans les différents secteurs concernés. Elle est conçue pour être remplie sur la base d'une autoévaluation réalisée au niveau national par les autorités publiques compétentes et les points focaux techniques des différents secteurs du gouvernement national. Il est demandé aux pays de recenser les progrès qu'ils ont accomplis pour chacune des rubriques du questionnaire, dans l'ensemble des secteurs concernés. Cela permettra d'avoir un aperçu du stade atteint par chacun d'eux dans la mise en œuvre d'interventions multisectorielles efficaces et durables contre la RAM, ce qui servira ensuite à l'établissement des rapports mondiaux. Le questionnaire a été conçu de sorte à pouvoir rendre compte des degrés divers de mise en œuvre des mesures dans les différents pays interrogés ; il est admis que certains pays ne seront peut-être pas encore à même de répondre à certaines questions.

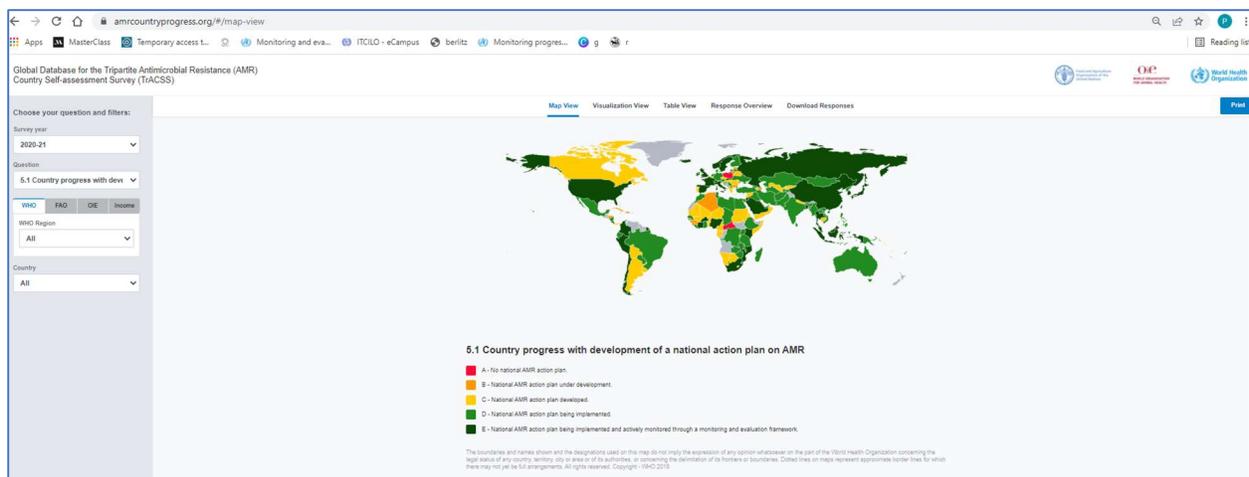
Combien de cycles de recueil de données ont déjà été réalisés ?

Six cycles ont déjà été réalisés (2016-17, 2017-18, 2018-19, 2019-20, 2020-21 et 2021-22).

Où puis-je trouver les résultats des précédents cycles ?

Les réponses des pays sont publiées en ligne dans la base de données mondiale en accès libre de l'enquête TrACSS : <https://amrcountryprogress.org/>. Celle-ci regroupe les données des cinq cycles précédents. Il est possible d'effectuer des recherches selon le pays, la région ou le revenu du pays. Les résultats sont présentés sous la forme de cartes, de graphiques et de tableaux.

Les rapports nationaux individuels des pays qui ont participé au cycle TrACSS 2022 sont également disponibles sous l'onglet « Country Reports » (« Rapports par pays ») à l'adresse <https://amrcountryprogress.org/>. Ces rapports dégagent des tendances à partir des réponses au questionnaire TrACSS apportées par chaque pays au cours des dernières années, dans les secteurs de la santé humaine, de la santé animale, de l'alimentation et de l'agriculture et de l'environnement. Ils permettent aussi d'établir des comparaisons mondiales à partir des réponses des pays, pour tous les secteurs, et présentent des messages de portée mondiale sur les mesures que les pays pourraient prendre face à la résistance aux antimicrobiens, du point de vue de l'Alliance quadripartite.



Comment ces données sont-elles utilisées ?

À l'échelle nationale, les pays sont invités à utiliser les données issues de l'enquête TrACSS pour effectuer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de leur plan d'action national contre la RAM et pour élaborer des rapports annuels complets destinés aux décideurs de haut niveau. Les informations communiquées dans le cadre de l'enquête TrACSS peuvent être intégrées aux cadres de suivi appliqués au plan d'action national contre la RAM, sous la responsabilité du mécanisme de coordination multisectorielle chargé de la lutte contre la RAM, afin de promouvoir la mise en commun et l'analyse de données ainsi que le suivi des progrès dans les différents secteurs. Les données issues de l'enquête TrACSS servent aussi d'indicateurs recommandés pour le cadre mondial de suivi et d'évaluation du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens.⁵

Les données sont également utilisées pour l'établissement de rapports aux niveaux régional et mondial. Les réponses seront aussi analysées par l'OMS, l'OMSA, la FAO, le PNUE et d'autres partenaires en vue de recenser les pays qui pourraient bénéficier d'un suivi, notamment d'un appui technique ou d'une aide au financement ou à la sensibilisation. Les données issues de l'enquête TrACSS ont été publiées dans deux rapports d'analyse mondiaux, en [2018](#) et en [2020](#). Par ailleurs, elles ont servi d'appui à l'élaboration du document intitulé « Suite donnée à la déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens – [Rapport du Secrétaire général](#) ». Les données issues de toutes les enquêtes TrACSS menées jusque-là seront analysées et présentées dans le rapport mondial biennal sur la RAM, qui devrait être publié début 2023. Des données obtenues grâce aux enquêtes TrACSS ont aussi été mises à profit par des partenaires externes, notamment des institutions universitaires, afin de suivre et d'analyser les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des mesures dans les différents secteurs concernés, et de mettre en avant les meilleures pratiques adoptées par les pays.

⁵ <https://www.who.int/publications/i/item/monitoring-and-evaluation-of-the-global-action-plan-on-antimicrobial-resistance>

Ce suivi mondial va-t-il être reconduit ?

Oui, car il s'agit de suivre les progrès accomplis chaque année par les pays afin de recenser les domaines stratégiques dans lesquels il y a eu des avancées et ceux où les difficultés sont plus importantes et de déterminer là où des mesures sont nécessaires pour combler les lacunes les plus marquées à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Conception et contenu du questionnaire

La structure du questionnaire est-elle en lien avec le Plan d'action mondial pour combattre la RAM ?

Oui. Les questions portent sur les capacités des pays au regard des quatre premiers objectifs du Plan d'action mondial. En 2022, la structure du questionnaire a été révisée afin de faciliter la collecte de données de meilleure qualité auprès des différents secteurs. Chaque section aborde les capacités d'un secteur donné (la santé humaine, la santé animale, etc.) du point de vue des objectifs du Plan d'action mondial.

L'objectif 5 du Plan d'action mondial, axé sur les investissements à consacrer à la mise au point de nouveaux outils et sur la formulation d'arguments économiques en faveur de la lutte contre la RAM, a une dimension essentiellement mondiale et n'est donc pas inclus dans le questionnaire.

La RAM étant un enjeu multisectoriel, le questionnaire aborde-t-il la question dans l'ensemble des secteurs ?

Oui, le questionnaire comprend des questions relatives à la santé humaine, la santé animale et la santé végétale, la production alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et l'environnement.

Comment différencier les questions par secteur ?

Les questions sont codées par couleur et pictogramme pour chaque secteur. Les en-têtes des questions comprennent des pictogrammes spécifiques et ont également été codés par couleur pour chaque secteur, afin de faciliter l'opération :

- Les questions sur **fond gris** sont **de nature multisectorielle**.
- Les questions sur **fond orange** portent sur les aspects de la RAM qui ont trait à la **santé humaine**.
- Les questions sur **fond bleu** sont liées à la **santé animale**.
- Les questions sur **fond vert** concernent **l'alimentation et l'agriculture**.
- Les questions sur **fond violet** concernent **l'environnement**.

Comment sont définis les secteurs ?

Des catégories relatives à des secteurs spécifiques sont incluses dans certaines parties du questionnaire. Pour donner suite à des demandes de clarification envoyées par les participants sur ces catégories, nous apportons les précisions suivantes :

- **Secteur de la santé animale** : Dans sa forme la plus simple, la santé animale est définie comme l'absence de maladie. Ce secteur englobe les systèmes ou activités destinés à optimiser le bien-être et la santé physique et comportementale des animaux, y compris la prévention, le traitement et la maîtrise des maladies et des affections touchant des animaux individuels ou des troupeaux entiers. Le cas échéant, l'enregistrement des maladies, des traumatismes, de la mortalité et des

traitements médicaux joue un rôle essentiel pour la mise en œuvre de mesures efficaces de santé animale.

- **Secteur de la santé végétale** : Dans sa forme la plus simple, la santé végétale est définie comme l'absence de maladie. Ce secteur englobe les systèmes ou mesures phytosanitaires visant à prévenir, maîtriser ou réduire l'introduction, la propagation et l'implantation de maladies ou de nuisibles chez les végétaux.
- **Secteur de la production alimentaire** : Ce secteur recouvre l'ensemble des processus, procédures et infrastructures destinés à optimiser la productivité et l'efficacité des systèmes de production animale et végétale, en plus de la préservation de la santé animale/végétale ; il inclut des éléments tels que la reproduction sélective, la nutrition, les structures d'élevage et autres techniques d'élevage.
- **Secteur de la sécurité sanitaire des aliments** : Aspects de la production alimentaire et de la transformation des aliments qui ont trait à la protection de la santé publique, que ce soit avant ou après l'abattage ou la récolte. Par produit alimentaire, on entend toute substance destinée à la consommation humaine, qu'elle soit transformée, semi-transformée ou brute.
- **Secteur de l'environnement** : Des résidus chimiques antimicrobiens et des microorganismes résistants peuvent se propager à la suite d'une exposition par l'eau, le sol ou l'air. Cette catégorie recouvre le risque d'exposition pour les humains, les végétaux et les animaux ainsi que les règlements et politiques en place afin de protéger la santé publique en améliorant la qualité de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et en évitant la contamination de l'environnement.

La répartition exacte de ces catégories entre les domaines de compétence des différentes autorités publiques variera selon la structure nationale interne ; il revient aux pays de déterminer, sur la base des explications ci-dessus, comment faire correspondre ces catégories avec leurs structures internes, départements, politiques et domaines de responsabilité, et d'agir en conséquence.

[Des liens sont-ils proposés vers des ressources et des orientations publiées par la FAO, l'OMSA, l'OMS et le PNUE pour les différents domaines de mise en œuvre ?](#)

Comme l'an dernier, cette version du questionnaire contient plusieurs questions présentant des liens vers des outils ou des orientations spécifiques élaborés par la FAO, l'OMSA, l'OMS ou le PNUE qui peuvent aider les pays à renforcer leurs capacités dans des domaines particuliers. Ces outils ou ces liens sont également fournis dans des notes de bas de page qui accompagnent les questions correspondantes. Pour de nombreuses questions, l'utilisateur a en outre la possibilité de télécharger des documents ou d'envoyer des informations complémentaires par courriel au personnel chargé de l'administration de l'enquête TrACSS.

[Quelle est la structure du questionnaire de suivi ?](#)

Une lettre conjointe de la direction des organisations de l'Alliance quadripartite appelle les pays à renforcer la participation de tous les secteurs concernés pour répondre à l'enquête.

Une brève introduction résume ensuite le processus de réponse au questionnaire et la structure de l'enquête.

Enfin, le questionnaire est divisé en sept sections, comme suit :

I. Section I – Coordonnées

Questions 1.1 à 1.3 : Renseignements relatifs aux points focaux pour chaque secteur concerné, aux points focaux du bureau de pays ou du bureau régional de l'OMS et de la FAO et au point focal national de l'OMSA pour les produits vétérinaires.

II. Section II : questions de nature multisectorielle

Questions 2.1 à 2.13 : Questions liées à l'action multisectorielle engagée contre la RAM dans le pays, notamment : secteurs participant au mécanisme de coordination multisectoriel ; progrès accomplis dans l'élaboration d'un plan d'action national ; mécanismes de suivi ; utilisation des données de l'enquête TrACSS ; répercussions de la COVID-19 ; législation nationale sur l'utilisation des antimicrobiens ; activités de sensibilisation ; éducation des jeunes ; données relatives à la consommation/à l'usage des antimicrobiens et à la résistance aux antimicrobiens ; et existence d'un système de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens.

III. Section III : questions spécifiques au secteur de la santé humaine

Questions 3.1-3.7 : Questions relatives aux capacités et systèmes existants par rapport aux quatre premiers objectifs du Plan d'action mondial concernant la santé humaine.

IV. Section IV : questions spécifiques au secteur de la santé animale

Questions 4.1-4.12 : Questions relatives aux capacités et systèmes existants par rapport aux quatre premiers objectifs du Plan d'action mondial concernant la santé animale.

V. Section V : questions spécifiques aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture

Questions 5.1-5.6 : Questions relatives aux capacités et systèmes existants par rapport aux quatre premiers objectifs du Plan d'action mondial relatifs à l'alimentation et à l'agriculture.

VI. Section VI : questions spécifiques à l'environnement

Questions 6.1-6.3 : Questions relatives à la propagation de la RAM dans l'environnement – Évaluation nationale des risques de propagation de la RAM dans l'environnement et législation/réglementation visant à éviter les infections en améliorant l'eau, l'assainissement et l'hygiène et à empêcher la contamination de l'environnement.

VII. Section VII : questions de validation

Questions relatives aux points focaux chargés de répondre au questionnaire, pour veiller à la bonne participation des secteurs concernés.

Répondre au questionnaire du septième cycle de l'enquête TrACSS

Quelle est la date limite pour soumettre la réponse au questionnaire ?

Les réponses doivent être soumises d'ici au **2 juin 2023**.

Comment soumettre la réponse au questionnaire national ?

Le questionnaire doit être rempli en ligne et chaque pays doit soumettre un seul questionnaire. Afin d'éviter l'envoi de réponses multiples au questionnaire en ligne, **le point focal national chargé de la RAM recevra de l'OMS une clé électronique unique permettant d'accéder au questionnaire**. Il est recommandé d'imprimer le questionnaire aux fins de la discussion entre les partenaires concernés, puis de le remplir et de le soumettre en ligne en utilisant la clé d'accès électronique fournie.

Quel est le processus recommandé pour remplir le questionnaire de suivi sur la RAM ?

Chaque pays est prié de soumettre une réponse officielle, validée par tous les secteurs concernés, qui résume les progrès réalisés à l'échelle nationale. Il est donc important d'associer un groupe multisectoriel à l'évaluation des progrès nationaux et de fournir des réponses coordonnées, approuvées par toutes les parties intéressées. On a constaté que les progrès accomplis dans le pays étaient sous-estimés ou surestimés lorsque les réponses étaient données sans la participation nécessaire des décideurs des différents secteurs. Cela souligne l'importance de la coordination interne dans le pays pour parvenir à une évaluation complète.

Il est recommandé que le processus de suivi de la RAM soit géré par les points focaux nationaux chargés de la RAM et rassemble les principales parties prenantes qui œuvrent dans la lutte contre la RAM, issues de tous les secteurs, des pouvoirs publics, des organismes partenaires de développement et de la société civile, pour discuter de la façon d'évaluer les progrès réalisés dans le pays. De nombreux pays se sont dotés d'un **groupe de travail multisectoriel sur la RAM** ou d'un **comité de coordination national sur la RAM**, qui peuvent constituer un forum idéal pour cette discussion. Ces réunions de coordination multisectorielle peuvent ouvrir la voie à un autre débat sur les priorités pour aller de l'avant et sur la manière de surmonter les obstacles qui se présentent.

En l'absence de points focaux nationaux et/ou de comité multisectoriel national, il est suggéré que les représentants compétents des ministères chargés de la santé humaine, de la santé animale, de l'alimentation et de l'agriculture, et de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement décident ensemble du processus à adopter pour parvenir à une réponse nationale commune et la soumettre. Des versions électroniques de ce questionnaire sont également transmises aux points focaux de l'OMS, de la FAO et de l'OMSA chargés des produits vétérinaires dans les pays, qui sont priés de collaborer avec le point focal national chargé de la RAM pour apporter leurs contributions.

Le questionnaire a-t-il évolué depuis l'année dernière ? Si oui, de quelle manière ?

Non. Il n'y a aucun changement dans la structure ou le contenu par rapport au questionnaire de l'année précédente.

L'enquête TrACSS a été largement remaniée à son cycle précédent, en 2022, et l'objectif à l'avenir consiste à préserver la cohérence des questions pour garantir qu'elles soient comparables dans le temps afin de pouvoir suivre les résultats et les progrès des pays sur la base de leurs réponses.

Cependant, lors des cycles précédents de l'enquête TrACSS, certaines questions avaient été modifiées pour plus de clarté, et certaines questions avaient été ajoutées en vue de répondre aux besoins d'informations sur les nouveaux enjeux. Quelques questions ont été supprimées dans le passé, en raison du faible taux de réponse.

Les commentaires des pays et des bureaux régionaux de l'Alliance quadripartite ont été pris en considération pour examiner les précédents questionnaires, dans le but de formuler des questions qui soient claires et pertinentes et n'imposent pas une charge trop lourde aux pays.

Quelle est l'échelle d'évaluation utilisée dans la plupart des questions ?

La plupart des réponses aux questions supposent une appréciation des capacités et des progrès réalisés au niveau national sur une échelle de cinq points (A à E), certaines utilisant une échelle de quatre points (A-D) lorsque des variations moins importantes sont escomptées. Ce format offre un moyen simple de résumer les progrès nationaux, et fournit des résultats pouvant être compilés au niveau mondial. Cette échelle en cinq points a été harmonisée avec celle de l'évaluation des performances des services vétérinaires de l'OMSA, ainsi que celle des évaluations extérieures conjointes menées au titre du Règlement sanitaire international.

Les différents niveaux de cette échelle sont en outre conçus pour correspondre à ceux de l'échelle utilisée dans le questionnaire de suivi et d'évaluation des capacités de mise en œuvre du RSI (dont les niveaux sont les suivants : **A - capacité inexistante, B - capacité limitée, C - capacité développée, D - capacité démontrée, et E - capacité pérenne**).

Ces niveaux visent à couvrir à la fois les **progrès** accomplis et la **mise en œuvre opérationnelle**, c'est-à-dire à indiquer si les politiques et les plans requis sont en place et dans quelle mesure les activités sont mises en œuvre. Une seule option doit être sélectionnée pour chaque question. De manière générale, les niveaux sont définis comme suit, avec quelques variations selon le sujet abordé :

A – Aucune politique ou aucun plan n'est en place et les activités en cours sont peu nombreuses, voire inexistantes.

B – Les activités ont débuté dans certains endroits ou chez certains groupes cibles, et les politiques ou plans associés sont en cours d'élaboration.

C – Certaines activités sont en cours au niveau national, et des politiques et des plans ont été élaborés.

D – Mise en œuvre opérationnelle des politiques et activités à l'échelle nationale.

E – Toutes les activités prévues sont mises en œuvre et opérationnelles à l'échelle nationale. Les plans font l'objet d'un suivi actif et de mises à jour.

En cas de doute, comment choisir entre deux niveaux ?

L'option sélectionnée doit rendre compte le plus fidèlement possible de la situation du pays. Le choix d'un niveau supérieur suppose que les progrès correspondant aux niveaux inférieurs ont été atteints (par exemple, les pays qui choisissent l'option « D » doivent avoir réalisé les progrès décrits dans les options « B » et « C », ainsi que « D »). Étant donné que certaines de ces évaluations sont des mesures composites couvrant plusieurs secteurs, il faudra faire preuve de discernement. Si un pays satisfait à tous les éléments d'un niveau donné, ce niveau pourra être sélectionné. Si le pays satisfait à presque tous les éléments du niveau envisagé ou s'il est probable que tous les éléments soient satisfaits dans un avenir proche, les partenaires peuvent décider d'un commun accord de sélectionner ce niveau.

Les différents secteurs qui participent à l'enquête doivent être en mesure de justifier leurs choix pour les questions qui les concernent en prenant appui sur les échanges avec les membres de leur personnel technique les plus compétents. Le comité multisectoriel national doit également pouvoir justifier ses choix pour les questions de nature multisectorielle.

Comment répondre aux questions si les informations disponibles sont insuffisantes ?

En l'absence d'information, il convient de ne pas répondre à la question, sauf si elle est indiquée comme obligatoire.

Il est possible que le point focal RAM d'un pays ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions dans tous les secteurs. C'est pourquoi la collaboration avec d'autres secteurs et le personnel technique est importante pour obtenir des réponses appropriées. À cette fin, la FAO et l'OMSA transmettront une version électronique du questionnaire à leurs points focaux dans le pays, parallèlement au lien vers le questionnaire, propre à chaque pays, que l'OMS enverra au point focal national chargé de la RAM au sein du Ministère de la santé. Le point focal national RAM sera chargé de regrouper toutes les réponses provenant des différents secteurs et de soumettre une réponse unique. Seules les réponses transmises par l'intermédiaire du lien en ligne fourni seront acceptées.

Est-il possible de modifier les réponses après avoir soumis la réponse nationale au questionnaire ?

Oui. Une fois que la version finale du questionnaire rempli a été soumise par le pays, l'ensemble des données lui est renvoyé pour validation avant publication. Si le questionnaire a été soumis par erreur avant d'être finalisé, ou si des modifications doivent y être apportées, veuillez contacter le Secrétariat de l'OMS à l'adresse tracss@who.int.

Veuillez noter que les pays n'ont plus la possibilité de modifier leurs réponses après la publication des données. Les derniers progrès accomplis pourront être indiqués dans le questionnaire de l'année suivante.

D'autres questions ?

Si vous avez d'autres questions concernant le processus ou le questionnaire, veuillez contacter M^{me} Ponnu Padiyara à l'OMS à l'adresse tracss@who.int. Elle assurera la coordination avec la FAO, l'OMSA et le PNUE selon les besoins.